



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate



Pour des lacs «eau» petits soins !

Série de neuf chroniques sur la santé des lacs

Trois-Rivières, le 30 mars 2009 – Le Conseil régional de l'environnement Mauricie et Bassin Versant St-Maurice s'unissent afin de publier une série de chroniques intitulée «*Pour des lacs «eau» petits soins!*». Tous les jeudis, du 2 avril au 28 mai 2009, les lecteurs du journal Le Nouvelliste seront informés sur l'importance de protéger la santé des lacs. Les lecteurs seront sensibilisés à l'adoption de comportements et de pratiques individuels plus responsables face à la santé des plans d'eau de la région. Enfin, ces chroniques transmettront aux lecteurs des connaissances face à différentes méthodes de restauration et de suivi pour améliorer ou maintenir la santé des lacs. Les chroniques aborderont des sujets tels que la navigation, les installations septiques, les bassins versants, les bandes riveraines, etc.

L'activité humaine, présente et passée, entraîne des conséquences négatives sur l'équilibre précaire des lacs. L'apparition fréquente des algues bleu-vert, aussi appelées cyanobactéries, dans nos lacs est un signe de leur vieillissement prématuré (eutrophisation). Rappelons-nous que durant les étés 2006 et 2007, les fleurs d'eau d'algues bleu-vert ont régulièrement fait les manchettes. Par contre, en 2008, la nouvelle procédure du ministère du Développement durable et de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) quant à la publication des épisodes d'algues bleu-vert portait à croire que la problématique était beaucoup moins importante.

En effet, en 2008, le ministère annonçait seulement les cas où le phénomène amenait une restriction d'usage de l'eau (avis de santé publique). Puisqu'un faible pourcentage d'épisode de fleur d'eau d'algues bleu-vert mène à une telle restriction, le nombre total de lacs affectés par les algues bleu-vert peut être largement supérieur.

Malgré une présence moins marquée dans les médias, les nombreuses « fleurs d'eau » d'algues bleu-vert observées dans les lacs mettent plus que jamais en évidence l'importance d'agir et de veiller à la santé des lacs de la région.

COMMUNIQUÉ

... 2

La publication des chroniques «*Pour des lacs «eau» petits soins !*» est rendue possible grâce à la participation financière du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et la collaboration du Conseil régional de l'environnement des Laurentides ainsi que du journal Le Nouvelliste.

- 30 -

Le Conseil régional de l'environnement Mauricie est un organisme à but non lucratif reconnu par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Parcs. Il a pour mission de favoriser et d'organiser la concertation de l'ensemble des intervenants en matière d'environnement, d'éducation relative à l'environnement et de promotion du développement durable à l'échelle régionale et d'agir comme représentant du milieu auprès de la population et des autorités régionales en matière de protection de l'environnement et de développement durable.

Le Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM) est un organisme à but non lucratif, membre du Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ), dont la mission est de mettre en œuvre, dans une perspective de développement durable, la gouvernance et la gestion intégrée de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-Maurice, en collaboration avec tous les acteurs et usagers de l'eau.

Source: Patrick Simard
CRE Mauricie
(819) 694-1748